

Décision du Maire

N° 2025-259

DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Objet : Centre Social l'Envol – Réaménagement de locaux au Centre Lou Blazer – Avenants n° 1 – Lots n°s 3, 4, 6 et 8

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122.22 ;
- Vu la délibération n° 2020-26.05-6 du 26 mai 2020, par laquelle le Conseil Municipal de Montbéliard a délégué à son Maire et pour la durée du mandat une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent au titre des matières énumérées à l'article L.2122.22 et dans les conditions prévues à l'article L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Conformément à l'alinéa 4 de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant la décision n° 2025-166 du 20 août 2025 attribuant les marchés de travaux pour le réaménagement des locaux au centre Lou Blazer afin d'héberger les locaux du Centre Social l'Envol Jeunesse :
 - Lot 3 : Platerie – Peinture avec l'entreprise POLE BATIMENT (25600 BROGNARD), pour un montant de 7 335.68 € HT
 - Lot 4 : Menuiserie bois avec l'entreprise VD MENUISERIE (25110 BAUMES LES DAMES), pour un montant de 12 025.50 € HT
 - Lot 6 : Faux plafond avec l'entreprise PLAFOND LAFFOND (25110 AUTECHAUX), pour un montant de 6 984.02 € HT
 - Lot 8 : Chauffage – Ventilation – Plomberie – Sanitaire avec l'entreprise CSVB (90800 ARGIESANS) pour un montant de 4 773.50 € HT
- Considérant que des modifications du marché platerie et peinture ont été rendues nécessaires par une circonstance imprévisible tenant à des dégradations subies dans les locaux ;
- Considérant qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements des prestations réalisées en cours de chantier en plus-value pour les autres lots ;
- Conformément aux articles R. 2194-8 et R. 2194-5 du Code de la Commande Publique ;

Le Maire de la Ville de Montbéliard décide :

- De signer les avenants n° 1 relatifs aux marchés :
 - Lot 3, marché n° 2025-038, pour un montant de 1 595.00 € HT
 - Lot 4, marché n° 2025-039, pour un montant de 642.07 € HT
 - Lot 6, marché n° 2025-041, pour un montant de 612.00 HT
 - Lot 8, marché n° 2025-043, pour un montant de 585.00 HT

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire.

Pour le Maire empêché,
Fait à Montbéliard, le vendredi 12 Décembre 2025 Le Maire
Le Conseiller municipal suppléant



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Rémi Pluche".

Rémi Pluche

Déposée en Sous-Préfecture le : 12/12/2025
Affichée le : 12/12/2025